



Public : toute personne souhaitant exercer auprès de jeunes enfants.

Pré requis : Etre titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 3 (ex niveau V).
CAP / BEP...

Nombre de participants : 15

Organisation pédagogique :
Alternance entreprise (partenaire) et centre

Méthodes pédagogiques :
Cours en groupe - alternance de mises en situation et d'apports théoriques...

Moyens pédagogiques :
Salle de cours, plateaux techniques
Appartement pédagogique.

Modalités de suivi, d'accompagnement et d'appréciation de la progression :
Deux conseils d'enseignement
Livret du stagiaire, livret de suivi en entreprise.

Modalités de certification :
Contrôle en cours de formation
Evaluation en centre et en entreprise

Validation : Diplôme de l'Education Nationale – CAP AEPE

Profil des intervenants :
professionnels qualifiés,

Durée : 380 heures en centre
350 heures en stage + entreprise.

Dates : début 05/09/2019
Fin le 30/06/2020



CAP AEPE *Accompagnant Educatif Petite Enfance* En Contrat de professionnalisation

CAP AEPE, avec nouveau référentiel.

Le CAP Petite enfance est remplacé par le CAP Accompagnant éducatif petite enfance à partir de septembre 2017. Cette formation est réalisée en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Objectifs

Acquérir la qualification et les compétences pour l'accueil, la garde et l'entretien du cadre de vie des jeunes enfants, en école maternelle/accueil collectifs pour mineurs, au domicile des parents ou à son propre domicile, établissement/service d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de:

- Exercer des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage
- Exercer des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective.
- Exercer des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.

Contenu :

- ➔ 3 unités professionnelles :
 - UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant incluant la Prévention Santé Environnement
le certificat PRAP 2S
le SST
 - UP 2 : Exercer son activité en accueil collectif
 - UP 3 : Exercer- son activité en accueil individuel
Incluant les sciences médico-sociales (SMS) ; la biologie appliquée

Votre contact :
Adélaïde PINOTEAU
Conseillère en formation continue
apinoteau.greta@ac-amiens.fr
Tél. 03 44 12.14.90